



ISSN 1961-9359

ISSN en ligne 2260-6513

Revue prédatrices et mauvaises pratiques éditoriales : une menace croissante pour l'intégrité académique

Cinta Gallent Torres

Universitat de València, Université des Îles Baléares, Espagne

cinta.gallent@uv.es

<https://orcid.org/0000-0002-4260-7594>

Rubén Comas-Forgas

Université des Îles Baléares, Espagne, Stockholm University, Suède

rubencomas@uib.es

<https://orcid.org/0000-0002-8885-753X>

Reçu le 30-12-2021 / Évalué le 07-03-2022 / Accepté le 30-05-2022

Résumé

Ce travail analyse le phénomène des « revues prédatrices », leurs caractéristiques, leurs processus de publication et pratiques éditoriales illicites, ainsi que l'impact et les conséquences de la soumission de manuscrits à ces revues pour les chercheurs. L'étude souligne également l'importance d'utiliser des stratégies et des ressources qui permettent de les identifier (listes noires et blanches, guides d'information, tutoriels, etc.), et l'impérative nécessité de mettre en œuvre des mesures de sensibilisation et d'information par les institutions universitaires afin d'éviter ces éditeurs de faire des profits sur la propriété intellectuelle d'un tiers. Parmi les conclusions principales de cette étude se trouve le manque de connaissances de la communauté universitaire sur ce phénomène qui menace la valeur de l'intégrité académique.

Mots-clés : revues prédatrices, éthique de la publication, intégrité académique, Libre Accès, malhonnêteté éditoriale

Revistas depredadoras y malas prácticas editoriales: una amenaza en auge para la integridad académica

Resumen

Este trabajo analiza el fenómeno de las «revistas depredadoras», sus características, procesos de publicación y prácticas editoriales ilícitas, así como el impacto y las consecuencias que el envío de manuscritos a estos medios tiene para el investigador/a. También incide en la importancia de utilizar estrategias y recursos que ayuden a identificarlas (listas negras y blancas, guías informativas, tutoriales, etc.), y en la necesidad de poner en marcha medidas de sensibilización y concienciación por parte de las instituciones universitarias para evitar que dichas editoriales se aprovechen de la propiedad intelectual de terceros. Entre las conclusiones principales del estudio destaca el desconocimiento generalizado que existe por parte de

la comunidad universitaria en torno a este fenómeno en auge que amenaza el valor de la integridad académica.

Palabras clave: revistas depredadoras, ética en la publicación, integridad académica, Libre Acceso, deshonestidad editorial

Predatory journals and editorial malpractice: a growing threat to academic integrity

Abstract

This work analyses the phenomenon of “predatory journals”, their characteristics, publication processes, and illicit editorial practices, as well as the impact on, and consequences to researchers who submit manuscripts to them. It also stresses the importance of using strategies and resources to help identify such journals (blacklists and lists of approved publishers, information guides, tutorials, etc.), and the imperative need for universities to promote awareness to prevent these publishers from taking advantage of the intellectual property of third parties. Among the conclusions of the study is the lack of knowledge in the academic community about this growing phenomenon that threatens the value of academic integrity.

Keywords: predatory journals, publication ethics, academic integrity, Open Access, editorial dishonesty

Introduction¹

Dans le monde académique, l’expression « publier ou périr » (de l’anglais, *publish or perish*) est bien plus qu’un jeu de mots : elle reflète la réalité actuelle que vivent de nombreux chercheurs, qui ressentent la pression exercée sur eux à travers l’obligation de diffuser et de publier le plus régulièrement possible les résultats de leurs études (Grimes, Bauch, Ioannidis, 2018). Leurs carrières en tant que chercheurs sont sensiblement influencées par les revues académiques dans lesquelles ils choisissent de diffuser leurs résultats, et l’impact des publications est devenu une sorte de critère prioritaire pour évaluer la qualité de la production scientifique dans toutes les disciplines. Or, avec l’augmentation significative du nombre de revues disponibles dans l’écosystème de la diffusion scientifique, et l’évolution de la couverture et du prestige de certaines revues établies, il se trouve qu’il est de plus en plus difficile, même pour les chercheurs les plus expérimentés, de prendre de bonnes décisions quant à la revue dans laquelle publier, un choix qui, sans aucun doute, conditionnera l’accès au manuscrit, la visibilité des résultats et la réputation du chercheur (De la Blanchardière, Barde, Peiffer-Smadja, Maisonneuve, 2021a).

Internet a évidemment contribué à ce processus de changement et de transformation qu'a vécu le monde de la publication académique et scientifique, un processus dans lequel, nous sommes encore plongés (European Commission, 2019). Pour mesurer cette évolution, il suffit de remonter au milieu des années 90, lorsque la numérisation et la publication en ligne ont ouvert les portes au libre accès afin de garantir un accès sans restriction aux résultats des recherches, d'éliminer les intermédiaires et de transférer les coûts d'édition des auteurs aux revues (Jiménez-Contreras, Jiménez-Segura, 2016). Ainsi est né le mouvement *Open Access* (OA) en réponse aux politiques commerciales abusives exercées par certaines maisons d'édition dominantes (Silva, 2018). Leur apparition a été perçue de façon positive par une grande partie de la communauté scientifique, puisqu'elle permettait l'accès aux études sans être obligé de payer une inscription ou le téléchargement d'articles (Touitou, 2019), et elle favorisait la capacité de recherche des pays les moins développés (Jiménez-Contreras, Jiménez-Segura, 2016).

En parallèle, et comme conséquence involontaire du paradigme du libre accès (Beall, 2012), un nouveau type de revues scientifiques voit le jour et, moyennant un paiement versé par les auteurs, publient leurs articles de manière rapide, avec de minimes, voire aucun contrôle de qualité, notamment ceux qui concernent le système d'évaluation par les pairs. Il s'agit des revues et des maisons d'édition prédatrices, caractérisées par le recrutement d'auteurs, réviseurs et membres de leurs comités scientifiques de manière agressive et discutable, qui montrent un déficit de transparence dans leurs opérations de révision et d'édition d'articles, un phénomène qui commence vers la fin des années 2000 (De la Blanchardière et al., 2021a; Taylor, 2021) et dont la pénétration dans les systèmes de communication scientifiques augmente chaque année (Mertkan, Onurkan, Suphi, 2021).

On estime qu'il existe actuellement plus de 14 000 revues prédatrices dans le monde (Linacre, 2021), un chiffre en augmentation qui montre la prolifération d'un phénomène qui a été qualifié par certains auteurs d'*épidémie* (García-Puente, 2019) et même de *pandémie* (Kebede et al., 2017, cité dans Lugo-Mata, 2018). Le fait est que le *modus operandi* de ces revues n'est pas sans polémique, puisqu'elles profitent stratégiquement de la propriété intellectuelle de tiers, utilisent la tromperie et portent atteinte à la valeur de la responsabilité éditoriale. D'où le besoin de les identifier pour éviter toute confusion avec les revues légitimes qui fonctionnent de manière éthique.

Par conséquent, cet article propose des éléments de réflexion pour définir ces revues prédatrices, comprendre leur fonctionnement, identifier leurs pratiques éditoriales malhonnêtes et aider les jeunes chercheurs ainsi que les seniors à les identifier sur la base de quelques critères essentiels. cet article propose

des éléments de réflexion pour définir ces revues prédatrices, comprendre leur fonctionnement, identifier leurs pratiques éditoriales malhonnêtes et aider les jeunes chercheurs ainsi que les seniors à les identifier sur la base de quelques caractéristiques essentielles.

1. *Revues prédatrices* : de quoi parle-t-on ?

Bien que le phénomène des revues prédatrices existe depuis déjà quelques décennies, trouver une définition consensuelle dans la littérature scientifique est un fait récent, un fait devenu possible grâce au travail d'un groupe d'académiciens et d'éditeurs de différents pays qui, en 2019, ont défini ces revues comme *des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de la recherche et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques éditoriales et de publication, un manque de transparence et des sollicitations agressives sans discernement* (Grudniewicz et al., 2019). *des entités qui privilégient l'intérêt personnel au détriment de la recherche et se caractérisent par des informations fausses ou trompeuses, un écart par rapport aux bonnes pratiques éditoriales et de publication, un manque de transparence et des sollicitations agressives sans discernement* (Grudniewicz et al., 2019).

Leur définition fait allusion au type d'activité que ces maisons d'édition réalisent et à l'intérêt purement commercial qui les motive (Touitou, 2019), lequel est très différent de celui des revues légitimes. Ils rapportent également les pratiques trompeuses qu'elles utilisent (« informations fausses ou trompeuses », « manque de transparence ») (« informations fausses ou trompeuses », « manque de transparence ») et les messages publicitaires insistants qu'elles envoient pour capter des « clients » potentiels (« des sollicitations agressives ») (« des sollicitations agressives »), ce qui représente un de leurs signes d'identité. Ce sont des revues qui exploitent de manière peu professionnelle le modèle du libre accès (De la Blanchardière, Barde, Peiffer-Smadja, Maisonneuve, 2021b) et voient une opportunité commerciale dans le besoin de publier de nombreux chercheurs, mettant en danger le système de publication académique et scientifique. Pour cela, elles imitent les symboles et les attributs des revues légitimes tels que les titres, ISSN, mesures d'impact, DOI, etc. (Boukacem-Zeghmouri, 2021), et révèlent un manque de transparence dans leurs opérations d'édition et d'évaluation des manuscrits (Estrada, Gallegos, 2021). Et ce n'est pas tout : elles organisent également de faux congrès, souvent d'apparence périodique, pour attirer des participants payants que l'on gratifie d'un statut « d'orateur invité », par le simple fait d'envoyer une vidéo de quelques minutes (Bloch, 2018).

Des auteurs tels que Jiménez-Contreras et Jiménez Segura (2016) et Touitou (2019) décrivent les pseudo-revues scientifiques comme des publications à thème généraliste (ayant leur site Internet aux États-Unis et leur siège fiscal en Turquie, Inde ou Chine) qui promettent à leurs « clients » une visibilité internationale et des délais d'acceptation, de révision et de publication très courts, ce qui prouve qu'elles suivent un modèle éditorial quelque peu anormal. Cette rapidité de publication est également signalée par De La Blanchardière et al. (2021a) comme une caractéristique propre de ces revues, à laquelle s'ajoutent *un manque d'éthique, l'absence de précisions sur l'éditeur et le comité éditorial, la pauvreté de l'examen critique par les pairs, des auteurs venant préférentiellement de certains pays, des frais de traitement des articles non spécifiés et plus faibles [et] une absence d'indexation* (421).

Publier dans des revues internationales « à fort impact » à un coût abordable ou participer à leurs « conférences scientifiques à vocation commerciale » (Bloch, 2018 : 46) « conférences scientifiques à vocation commerciale » est, sans aucun doute, un attrait pour de nombreux chercheurs qui, régulièrement, doivent rendre des comptes à leurs institutions et participer à des processus de promotion et d'agrément. Toutefois, le fait d'être complice de ces activités illicites, que ce soit par méconnaissance, ignorance ou connivence, entraîne de graves conséquences pour le chercheur qui, en plus de perdre son temps et son argent dans l'envoi de manuscrits, peut voir sa réputation compromise (Vakil, 2019).

L'opacité de ces activités frauduleuses et la rapidité avec laquelle elles se multiplient poussent à s'interroger sur la valeur de l'intégrité dans le domaine de la publication académique et scientifique. Afin de la préserver, Jeffrey Beall, professeur et documentaliste de l'Université du Colorado-Denver, a créé, en 2010, une liste des revues prédatrices connue sous le nom de « liste de Beall » dans laquelle il mentionnait les maisons d'édition dont les pratiques éditoriales étaient trompeuses ; une liste qu'il a dû fermer en raison des nombreuses critiques et menaces reçues de la part de collègues anonymes (De la Blanchardière et al., 2021a), mais qui reste ouverte à la consultation sur le site *Stop Predatory Journals*. Dans le même ordre d'idées, la société *Cabells International*, après la fermeture du blog de Beall, a mis à disposition des professeurs d'université, chercheurs et bibliothécaires, des systèmes d'identification de revues (aussi bien légitimes que frauduleuses) qui permettent d'accéder aux célèbres listes blanches (*Journalistics*) et listes noires payantes (*Predatory reports*), des outils qui aident les utilisateurs à trouver les revues appropriées, quelle que soit l'étape de leur carrière dans laquelle ils se trouvent.

Discerner une revue légitime d'une revue frauduleuse exige de bien connaître les caractéristiques de ces dernières pour savoir si elles appartiennent à un groupe éditorial prédateur. Néanmoins, cette tâche n'est pas toujours aisée car leurs stratégies, modes d'action et procédures éditoriales sont de plus en plus sophistiqués et échappent aux yeux des chercheurs qui succombent à leurs invitations.

2. Preuves de l'ampleur du phénomène

L'intérêt pour l'étude des publications prédatrices connaît une croissance rapide (Boukacem-Zeghmouri, 2021), notamment ces quatre dernières années, comme le montre une récente révision systématique sur ce thème (Mertkan et al., 2021). La forte augmentation du volume de recherche sur ce phénomène indique clairement qu'il s'agit d'un nouveau champ d'études, très prometteur, qui, on l'espère, conservera sa popularité parmi les académiciens des différentes disciplines à court et moyen terme. Néanmoins, il existe un grand nombre de travaux et de contributions non empiriques sur le thème, ce qui représente une tendance négative et indique clairement que la base de connaissance sur les publications prédatrices doit aller au-delà de l'opinion ou exposition des cas singuliers et transiter vers une base de connaissance solide, fondée sur des données de pratiques existantes (Hallinger, Hammad, 2019).

De manière générale, nous pouvons affirmer que la question des publications et des maisons d'édition prédatrices est devenue, en soi, un champ d'études dans lequel des recherches sont menées à partir de différentes disciplines et approches méthodologiques afin de pouvoir connaître, entre autres : la quantité de revues et de maisons d'édition prédatrices existantes, leurs principales caractéristiques, les stratégies de captation d'auteurs utilisées, le public qui publie dans ces revues et le niveau d'impact de ces publications dans le domaine scientifique (qui se mesure essentiellement au travers d'études de citation).

Les principales stratégies méthodologiques suivies pour analyser la question que nous nous posons ici sont :

a) les **études bibliométriques** visant à connaître, entre autres : le nombre de revues et conférences prédatrices existantes, leur pénétration dans la littérature scientifique légitime, le profil des auteurs qui divulguent leurs résultats dans ces publications et le profil des maisons d'édition (pays d'origine, frais par publication d'articles, membres de l'équipe éditoriale, processus et délais de révision des articles, etc.) ;

b) les **questionnaires et entretiens, ou autres approches de nature qualitative**, avec des informateurs clé (éditeurs de revues, auteurs, bibliothécaires, chercheurs) visant à en savoir plus sur, entre autres, les causes ou les facteurs associés à la publication dans des revues illégitimes ou prédatrices, l'opinion des chercheurs sur ces publications, les sentiments des auteurs une fois leurs manuscrits publiés, après s'être rendu compte des mauvaises pratiques de la maison d'édition, les caractéristiques qui permettent de déterminer si une publication ou conférence est légitime ou potentiellement prédatrice, etc. ;

c) l'**analyse du contenu des courriels ou spam académique** (Kozak, lefremova, Hartley, 2015), lesquels apportent des preuves pertinentes permettant de connaître les principales stratégies de captation des potentiels clients/auteurs et également les principales caractéristiques de ces publications et événements « scientifiques ».

Estimer le nombre de revues prédatrices est hautement complexe, d'une part, parce qu'il n'existe pas de catalogue unique pouvant être utilisé pour déterminer la légitimité ou non des revues et des maisons d'édition, et d'autre part, en raison de la nature même de ces publications qui ont généralement des durées de vie très courtes ou qui changent régulièrement de nom pour tenter de capter de nouveaux imprudents (Chawla, 2021). Quoi qu'il en soit, les preuves existantes, basées sur des études bibliométriques, mettent en lumière la croissance constante du nombre de revues prédatrices et l'augmentation de leur pénétration dans les systèmes de communication scientifique au fil des années (Perlin, Santos, Imasato, Borenstein, Da Silva, 2017; Bagues, Sylos-Labini, Zinovyeva, 2019). Nous estimons qu'en 2010, le nombre de ces revues était de 1 800, en 2015 de 8 000 et qu'en 2020, il aurait atteint 13 000 (Boukacem-Zeghmouri, Rakotoary et Bador, 2020), un nombre qui, selon Linacre (2021), s'élève maintenant à 14 000, comme précédemment mentionné. Il n'est pas étonnant que cette situation ait été décrite comme l'un des plus grands défis actuels de la communication scientifique (Machacek, Srholec, 2021) et, par conséquent, une sérieuse menace pour la science (Touitou, 2019 ; Taylor, 2021).

D'autre part, la distribution régionale aussi bien du pays de l'éditeur que de la paternité est très biaisée. Les trois quarts environ des auteurs des articles publiés dans les publications prédatrices proviennent d'Asie ou d'Afrique (Shen, Björk, 2015) et il s'agit la plupart du temps de jeunes chercheurs inexpérimentés ayant un faible parcours dans le domaine scientifique (Xia, Harmon, Connolly, Donnelly, Anderson et Howard, 2015). Bien qu'il y ait sur ce point une importante disparité des données et des preuves. C'est le cas, par exemple, de l'étude réalisée par Moher et al. (2017) basée sur l'analyse de plus de 2 000 articles de biomédecine sur lesquels plus de la moitié des principaux auteurs provenaient de pays développés - selon la définition de la Banque Mondiale -, et 17% des articles inclus dans l'échantillon

présentaient les résultats de recherches financées par l'Institut National de Santé des États-Unis (NIH).

Un des principaux éléments pour identifier les publications prédatrices est l'utilisation de demandes de manuscrits par courriel sans discernement, avec des messages persuasifs et, dans certains cas, trompeurs en ce qui concerne les caractéristiques des revues, leurs facteurs d'impact, les processus de révision qu'elles suivent et les frais appliqués par traitement d'articles (Beall, 2016 ; Cobey et al., 2018 ; Callaghan, Nicholson, 2020). Il convient de souligner que le spam académique s'est accru de manière alarmante ces dernières années, avec des augmentations allant jusqu'à 40% entre 2013 et 2018 (Schepers, Rammelt, 2019). Dans ce contexte, il n'est pas étonnant qu'une manière d'aborder le thème des publications prédatrices ait consisté en l'analyse des courriers électroniques non sollicités que reçoivent les académiciens avec des invitations à publier leurs recherches. Il s'agit d'une ligne de travail qui, ces dernières années, a apporté un important corpus de connaissances sur le sujet en se basant sur des preuves qui permettent de mesurer l'amplitude du phénomène et de pouvoir décrire ses principales caractéristiques.

Une grande majorité de ces études s'est centrée sur le spam académique reçu par des chercheurs de sciences biomédicales, domaine dans lequel ce phénomène s'est le plus développé et dont la communauté des chercheurs montre une plus grande sensibilité et proactivité pour y faire face (Cohen et al., 2019). Néanmoins, d'autres disciplines telles que les Sciences Sociales et Humaines ne sont pas à l'abri des risques associés aux publications prédatrices, comme l'illustre le travail de Bagues et al. (2019) qui met en évidence que 5% des articles académiques du domaine de l'Économie présentés en 2012 comme des contributions pour l'évaluation de leurs auteurs dans le système de recherche italien, a été publié dans des revues considérées comme prédatrices.

Quoi qu'il en soit, le traitement du thème à partir de l'analyse du spam académique envoyé aux chercheurs du domaine des Sciences Sociales et Humaines est très limité. Parmi les travaux existants dans ces domaines de connaissances, soulignons l'étude réalisée par Kozak et al. (2015), qui ont analysé 1 024 courriels envoyés par différents éditeurs et revues entre 2012 et 2013, concluant que 70% de ces publications se trouvaient sur la liste de Beall. Signalons également l'étude de Wahyudi (2017), reposant sur la précédente de Brown et Cook (2013), qui analyse, du point de vue de la sociolinguistique, 25 emails dans le but de discerner la structure générique de ces courriels, ainsi que leurs caractéristiques lexico-grammaticales. Par ailleurs, le travail de Soler et Cooper (2019) analyse la structure de 58 emails du point de vue sociolinguistique, en se concentrant sur leurs mouvements rhétoriques et sur les aspects lexico-grammaticaux. Lund et Wang (2020) ont adopté une

approche plus globale et, à partir de 98 emails reçus par les propres auteurs, ils ont reproduit dans le domaine de la bibliothéconomie, un précédent travail de Clemons et al. (2017) réalisé dans le domaine des Sciences de la Santé.

Enfin, il convient de préciser que les motivations associées à la publication de travaux sur ce type de revues et avec ces maisons d'édition sont variées. Ainsi, par exemple, en se basant sur une enquête réalisée auprès d'un échantillon de chercheurs ayant publié un travail sur des revues prédatrices, Kurt (2018) signale que, dans cet ordre, la méconnaissance du caractère prédateur des publications et des maisons d'édition, la forte pression de publication et le manque de compétences dans la recherche et la diffusion scientifique sont les principales raisons qui expliquent pourquoi les auteurs publient leurs travaux dans des revues à la légitimité douteuse. Dans le même ordre d'idées, les conclusions d'un travail de Demir (2018) soutiennent que les principales causes résultent de la pression de publication, souvent basée sur les incitations institutionnelles, telles que les promotions professionnelles ou les augmentations de salaire en fonction de la production scientifique, que subissent les chercheurs et, en même temps, la méconnaissance de l'existence et des caractéristiques des publications prédatrices. Un autre facteur qui intervient dans la décision de publier des travaux dans ces revues est la faible perception du risque que cela suppose (Castro-Martínez, González-Lorenzo, Rodríguez, De Armas, González, 2019). De nombreux auteurs ne sont pas conscients des conséquences qu'entraîne l'envoi de manuscrits à ces maisons d'édition prédatrices, devenant donc victimes du faux processus de publication. Enfin, selon l'étude de Salehi, Soltani, Tamleh, et Teimournezhad (2019), une autre motivation qui pousse les scientifiques à publier leurs travaux dans des revues prédatrices, serait la vitesse des processus de révision, édition et publication des articles.

Ces études mettent en évidence la croissance rapide de ce phénomène sur le marché éditorial et alerte le chercheur sur un modèle d'activité qui transgresse le principe du libre accès et porte sérieusement atteinte à sa réputation et à celle de son institution. Identifier ces maisons d'édition irrégulières éviterait au système de transfert des connaissances d'être corrompu et la création d'un univers scientifique parallèle qui porte atteinte à la valeur de l'intégrité dans la recherche.

3. Comment repérer ces revues douteuses ?

Alors que le terme « revue prédatrice » fait débat parmi la communauté scientifique par le caractère stigmatisant de l'expression, les caractéristiques identitaires de ces revues illégitimes en font consensus (Boukacem-Zeghmouri et al., 2021). Les nombreux décalogues de recommandations et avertissements dont fait écho

la littérature spécialisée ces dernières années en sont la preuve (Fradsen, 2019). Néanmoins, malgré ces informations, il devient de plus en plus difficile de discerner une revue légitime de faible qualité d'une revue douteuse (Eriksson et Helgesson, 2017 ; Maisonneuve, 2020). D'où le besoin de connaître leurs caractéristiques et pratiques éditoriales irrégulières pour ne pas se faire escroquer par les maisons d'édition aux intérêts commerciaux et prendre des décisions éclairées en matière de publication.

Bien que tout chercheur devrait connaître les indicateurs bibliométriques de la revue à laquelle il souhaite envoyer un manuscrit (facteur d'impact, facteur d'impact sans autocitations, indice h, etc.), il devrait également connaître les critères non bibliométriques qui révèlent des pratiques éditoriales déloyales. Des études telles que celles de Cobey et al. (2018), par exemple, analysent les caractéristiques de ces revues à partir d'un corpus de 344 documents parmi lesquels lettres, éditoriaux, commentaires et opinions, publiés dans cinq bases de données (Ovid MEDLINE, Embase Classic + Embase, ERIC, PsycINFO et Web of Science) entre 2012 et 2018. Parmi ces études, seules 38 sont empiriques, à partir desquelles sont définies 109 caractéristiques regroupées en six catégories : (i) opérationnelle/fonctionnement de la revue ; (ii) articles ; (iii) rédaction et évaluation par les pairs ; (iv) communication ; (v) frais de traitement des articles et (vi) diffusion, indexation et archivage. Parmi les caractéristiques analysées, soulignons la sollicitation agressive de manuscrits par courriel, la pauvreté de l'évaluation par les pairs, le faible niveau de transparence, l'absence d'indexation, l'absence d'information sur la modalité d'archivage, le déficit d'éthique scientifique ou l'opacité du traitement des droits d'auteurs, entre autres.

Dans la même optique, Memon (2019) réalise une révision du terme *Predatory Open Access Publishing* et classe les revues en libre accès en trois catégories : revues trompeuses (*deceptive or parodical journals*), revues légitimes de faible qualité (*low quality legitimate journals*) et revues de grande qualité (*high quality open-access journals*). Pour les définir, il utilise les critères suivants : objectif et portée, évaluation par les pairs, affiliation, qualité des articles publiés, invitations, indexation, facteur d'impact, comité de rédaction, frais de traitement des articles, contrôle de la qualité/suivi, éthique et mauvaise conduite, site web, soumission des manuscrits, adresse et contact. Avec ces éléments, il décrit les pratiques éditoriales qu'utilise chacune des revues de ce type, en réalisant une comparaison intéressante qui, sans aucun doute, mérite d'être consultée. Shamseer et al. (2017) utilisent une stratégie similaire dans leur étude en comparant trois groupes de revues du domaine de la biomédecine (93 prédatrices incluses dans la « liste de Beall », 99 légitimes en libre accès et 100 revues payantes) et mettent en évidence 13 critères qui définissent les revues prédatrices :

1. *Elles abordent des thèmes très larges et incluent des clichés qui n'ont rien à voir avec le domaine d'étude.*
2. *Leur site Web contient des erreurs orthographiques et grammaticales.*
3. *Ils contiennent également des images déformées, floues ou avec des contenus non autorisés.*
4. *La langue de la page d'accueil se dirige aux auteurs (plutôt qu'aux lecteurs).*
5. *Le site Web fait la promotion de l'Index Copernicus.*
6. *Elles ne décrivent pas le processus de traitement des manuscrits.*
7. *Elles demandent à ce que l'envoi de manuscrits soit réalisé par courrier électronique (plutôt que d'utiliser une plateforme de gestion des manuscrits).*
8. *Elles promettent des publications rapides.*
9. *Elles ne disposent pas d'une politique de rétractation.*
10. *Elles ne donnent pas d'information sur l'existence et modalités d'archivage numérique.*
11. *Les frais de traitement/publication des articles (FTA) sont très faibles.*
12. *Elles montrent une certaine opacité dans le traitement des droits d'auteur.*
13. *L'email de contact est peu professionnel et n'appartient pas au domaine de la revue.*

Sur la base des caractéristiques signalées par celles-ci et d'autres études (Ibnlkhayat, Roudiès, 2016; Jiménez-Contreras, Jiménez-Segura, 2016; Richtig et al., 2018; García-Puente, 2019; Touitou 2019; Vakil, 2019; Alonso, Saravia, López, 2020; Boukacem-Zeghmouri et al., 2020; Boukacem-Zeghmouri, 2021; De la Blanchardière et al., 2021a, 2021b; Taylor, 2021) et sur l'expérience des auteurs de cet article tels que des chercheurs, voici une liste des critères clés qui définissent les caractéristiques qui différencient les revues légitimes (critères acceptables) des revues illégitimes (critères détournés). Bien qu'aucun de ces critères, de manière isolée, ne soit suffisant pour rejeter une revue, la somme de plusieurs aspects pourrait confirmer une suspicion (Grand Valley State University, 2020).

3. Revues légitimes : critères acceptables

- Une revue légitime n'envoie pas d'invitations massives aux auteurs en leur demandant l'envoi de manuscrits préalablement publiés.
- Son nom renvoie à la portée thématique des travaux qu'elle publie.
- La revue est indexée sur des bases de données pertinentes ou sur des répertoires reconnus (*Directory of Open Access Journals, Global Serials Directory, etc.*) et dispose d'un ISSN (*International Standard Serial Number*).

- Elle est affiliée ou parrainée par une organisation ou institution académique (ex : *Open Access Scholarly Publishers Association, OASPA, GERFLINT*).
- Son site Web est actualisé et contient des informations sur les procédures de présentation, traitement et révision des manuscrits.
- Elle publie un nombre limité d'articles par numéro de revue.
- Les articles publiés sont de bonne qualité puisqu'ils ont été rigoureusement évalués et relus par des experts qualifiés.
- Elles fournissent des informations sur la conservation numérique des manuscrits et sur les politiques de réutilisation de leurs contenus (ex : *Creative Commons CC BY license*).
- Les membres du comité éditorial sont légitimes et l'auteur connaît leur affiliation, poste, parcours professionnel, etc.
- Les frais par traitement des articles et les politiques d'exemption sont explicitement indiqués sur son site Web.
- Elles disposent d'une stratégie claire pour pénaliser les mauvaises pratiques de communication et de publication scientifique (plagiat, manipulation de données, usurpation d'identité, etc.).
- Les manuscrits sont soumis via le système de gestion de la revue.
- Les données de contact (adresse, numéro(s) de téléphone, personne de contact, email, etc.) sont correctes et facilement localisables.

3. Revues frauduleuses : critères détournés

- Le premier contact entre une revue frauduleuse et l'auteur se produit généralement par courriers électroniques non sollicités envoyés par les revues et les maisons d'édition.
- Le nom de la revue peut être très semblable à celui d'une revue légitime, ce qui crée une confusion intentionnelle, induisant ainsi en erreur le chercheur qui pense publier sur des revues de prestige scientifique, à l'impact international.
- La portée de la revue est si large que toute thématique est examinée.
- Le délai entre l'envoi, l'acceptation et la publication du manuscrit est très court (parfois, seulement quelques jours).
- Elles fournissent des informations confuses, fausses ou trompeuses sur le facteur d'impact, l'indexation ou autres métriques similaires.
- Elles disposent d'un nombre insuffisant de membres du conseil éditorial dont l'affiliation ne peut être vérifiée, et parmi lesquels il existe peu de diversité géographique.
- Il existe un manque de transparence dans le processus de révision et d'édition des manuscrits.

- Elles omettent des informations relatives aux frais par publication ou aux politiques de rétractation.
- Le site Web est difficile à localiser, il est obsolète, contient des liens cassés et omet des sections basiques importantes telles que les instructions pour les auteurs, la rubrique « À propos » de la maison d'édition ou les informations sur l'évaluation par des pairs et les droits d'auteur, entre autres.
- Les articles publiés sont de mauvaise qualité et manquent de rigueur scientifique, n'ayant pas été relus ni édités par des experts.
- L'envoi de manuscrits est réalisé par courrier électronique plutôt que sur des plateformes professionnelles (à noter : le moyen de transmission par mail n'est pas un critère suffisant pour considérer une revue prédatrice).
- La revue n'est affiliée à aucune organisation ou université et ne figure dans aucun répertoire reconnu.
- Les principaux auteurs des articles publiés se répètent de manière récurrente.
- Les données de contact fournies sont fausses ou trompeuses (situation géographique, email, numéro de téléphone, etc.). Il est fréquent de trouver un numéro de téléphone portable qu'il est possible de joindre en utilisant des applications de messagerie instantanée telles que Whatsapp ou Telegram.
- La maison d'édition a une réputation négative, elle se trouve sur des listes noires reconnues (*List of Predatory Journals*, *List of Predatory Publishers*), la liste négative du *Directory of Open Access Journal* (DOAJ) ou, dans le contexte francophone, la liste du Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS).

Connaître et identifier ces caractéristiques limite la marge de manœuvre de ces maisons d'édition sans scrupules, ainsi que les conséquences dérivées du fait de publier sur ces revues : *réputation ternie [...], travaux pas ou peu lus par la communauté internationale et disparition de toute trace numérique en l'absence d'archivage* (De La Blanchardière et al., 2021b : 2). Cela permet également d'alerter les auteurs potentiels sur les caractéristiques de ce phénomène prédateur, sensibiliser la communauté académique et scientifique sur l'importance d'évaluer rigoureusement les moyens et les stratégies de communication et de publication scientifique, et de mettre en évidence le besoin de réaliser des actions de formation de la part des institutions universitaires afin d'éviter que les chercheurs ne succombent à la tentation de remplir leur *curriculum vitae* avec des travaux qui discréditent la science.

Conclusions et recommandations

Publier dans des revues prédatrices n'est pas éthique et détruit les valeurs fondamentales de la connaissance scientifique et du développement humain et technologique. Par exemple, si un chercheur publie les résultats d'une étude clinique dans une revue prédatrice, il décevra les personnes qui ont accepté de participer à cette recherche, car celles-ci espèrent que leur collaboration puisse bénéficier à de futurs patients (Johal et al., 2017). Il en va de même pour les institutions et les organismes qui financent les recherches. Ceux-ci placent leur confiance et leurs ressources, souvent publiques, dans un chercheur ou une équipe de recherche dans le but que les résultats obtenus créent un impact et apportent un bénéfice à la société. Or, ces idées semblent ne pas s'inscrire dans le modèle d'activité et opérationnel des revues et des maisons d'édition prédatrices. Et que dire des lecteurs des articles publiés dans ces revues ? À l'heure de la désinformation et des *fausses nouvelles*, les revues prédatrices représentent un sérieux contretemps ; les articles publiés, nous le rappelons, ne font l'objet d'aucune révision rigoureuse. Elles peuvent donc alimenter des justifications, idéologies et positionnements très éloignés des preuves et des connaissances scientifiques.

Une réflexion est par conséquent nécessaire sur l'intérêt d'inverser certaines caractéristiques de l'écosystème que représente la culture actuelle de la recherche et de la publication scientifique qui ont facilité l'apparition et la consolidation des publications prédatrices (Gingras, 2018). Une de ces caractéristiques tourne autour du principe « publier ou périr », une culture qui constitue le biotope idéal pour l'apparition et le développement des phénomènes tels que celui que nous analysons (Kurt, 2018 ; Cobey et al., 2019). La pression de publication affecte la qualité de la recherche (Fanelli, 2009 ; Van Dalen, Henkens, 2012 ; De La Blanchardière et al., 2021a) et constitue le bouillon de culture de la mauvaise conduite scientifique.

De plus, ce fait s'ajoute à la pénétration du modèle de publication scientifique basée sur l'OA qui peut apporter une incitation « prédatrice » pour que les éditeurs les moins scrupuleux publient des articles rapidement et sans un contrôle de qualité approprié, puisqu'en fin de compte, les articles rejetés ne génèrent aucun gain et entraînent uniquement des dépenses. La diffusion de la recherche est trop importante pour la laisser entre les mains d'éditeurs d'OA cupides et peu professionnels. Avec le modèle d'OA basé sur la perception de frais pour le traitement d'articles, les auteurs deviennent des clients, un rôle que jouaient avant essentiellement les bibliothèques académiques. Par conséquent, les auteurs doivent s'assurer d'être préparés pour travailler et avoir du succès dans ce nouveau rôle, sinon, au lieu d'être des clients, ils deviennent des marchandises.

D'autre part, les institutions de recherche et les entités de financement poussent de plus en plus les chercheurs à publier leurs résultats dans des revues OA²¹. Tout en étant d'accord avec la finalité de la norme, nous considérons que les organismes de financement de la science devraient interdire ou surveiller, au minimum, l'utilisation de fonds publics pour des publications dans des revues prédatrices, veiller à ce que les chercheurs soient formés à la sélection des revues appropriées lorsqu'ils envoient leurs travaux et vérifier où publient les bénéficiaires des fonds pour la recherche. En même temps, il ne serait pas de trop que les chercheurs, lorsqu'ils présentent leurs projets à des appels à projets ouverts et concurrentiels, incluent une déclaration sur l'honneur indiquant que leur CV est exempt de publications prédatrices et un engagement à ne pas publier leurs travaux, soutenus par des fonds publics, dans des maisons d'édition prédatrices.

Il convient également de signaler que les chercheurs doivent acquérir des compétences dans ce que l'on pourrait appeler l'« alphabétisation éditoriale académique » (Zhao, 2014), ce qui suppose d'acquérir la capacité d'identifier et de rejeter les fausses offres d'entreprises liées aux publications ou événements scientifiques à la légitimité douteuse. Cette compétence implique également de savoir identifier et envoyer leurs travaux aux revues, maisons d'édition de livres et conférences respectées dans leur domaine ou champs de spécialisation.

Enfin, quelques recommandations aux auteurs : dans un premier temps, se méfier de toute invitation à publier reçue par le biais de courriers électroniques non sollicités, vérifier si la revue dans laquelle vous souhaitez publier figure dans une liste de vérification reconnue, vérifier l'indice d'impact réel et son indexation dans une base de données de référence, comparer les informations de base qui apparaissent sur leur site Web, utiliser les critères clé précédemment décrits pour différencier les revues légitimes des revues illégitimes, s'abstenir de citer les travaux publiés dans celles-ci et de participer à leurs comités « scientifiques ».

De même, il est recommandé de consulter certaines ressources numériques créées par des acteurs du monde de l'édition comme la plateforme numérique *Think, Check, Submit* (dans sa version française *Penser, Vérifier, Soumettre*), un outil intéressant pour apprendre à reconnaître la qualité d'un journal scientifique et dont le contenu a été adapté également aux congrès prédateurs (*Think, Check, Attend*). D'autres outils intéressants utilisés dans le contexte francophone sont *Compass to Publish*, *Infolit.be* (ULiège Library), et *RaccourSci*. Il convient également de consulter les documents produits par des organismes qui promeuvent l'intégrité dans la recherche tels que le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF), la *World Association of Medical Editors* (WAME), el *Committee on Publication Ethics* (COPE), la *Open Access Scholarly Publishing Association* (OASPA) o el *Council of Science Editors* (CSE).

En guise de conclusion, il sera difficile à court terme d'éviter que le nombre de revues prédatrices continue d'augmenter, notamment si l'on ne prend pas les mesures légales nécessaires à la pénalisation de ces pratiques et que l'on n'exige pas à ces maisons d'édition le respect de principes éthiques minimaux et des normes de publication. Pour faire face à cette situation, selon Maisonneuve (2020), « il faudrait une mobilisation des auteurs et chercheurs, des universités et organismes de recherche, des comités de rédaction des revues légitimes, des éditeurs, des financeurs et jurys d'évaluation » (391) afin de garantir le respect de la valeur de l'intégrité dans la publication. À moyen et long terme, nous pensons que seules la formation et la sensibilisation de la communauté scientifique permettront d'atteindre cet objectif.

Bibliographie

- Alonso, J., Saravia, R., Flórez, R., 2020. «Revistas depredadoras: fraude en la ciencia». *Cuadernos de Documentación Multimedia*, 31, e68498, p. 1-6.
- Bagues, M., Sylos-Labini, M., Zinovyeva, N. 2019. « A walk on the wild side: 'Predatory' journals and information asymmetries in scientific evaluations ». *Research Policy*, 48 (2), p. 462-477.
- Beall, J. 2012. « Predatory publishers are corrupting open access ». *Nature News*, 489 (179).
- Beall, J. 2016. « Essential information about predatory publishers and journals ». *International Higher Education*, 86, p. 2-3.
- Bloch, D. 2018. « Alerte aux conférences prédatrices ! » *Reflets de la Physique*, n° 58, p. 44-46.
- Boukacem-Zeghmouri, C. 2021. « La fin de la publication scientifique ? Une analyse entre légitimité, prédation et automatisation ». *Histoire de la recherche contemporaine : la revue du Comité pour l'histoire du CNRS*, p. 1-14.
- Boukacem-Zeghmouri, C., Rakotoary, S., Bador, P. 2020. « La prédation dans le champ de la publication scientifique : un objet de recherche révélateur des mutations de la communication scientifique ouverte ». [En ligne] : HAL Archives.ouvertes, 02941731. <https://bit.ly/2WoY1fs> [consulté le 15 décembre 2021].
- Brown, H., Cook, M. 2013. « Unscrupulous journal solicitations: What they are, what they do, and how you can protect yourself? ». *The Language Teacher*, 37 (3), p. 48-50.
- Callaghan, C. W., Nicholson, D. R. 2020. « Predatory publishing and predatory journals: a critical review and proposed research agenda for higher education ». *Journal of Further and Higher Education*, 44 (10), p. 1433-1449.
- Castro-Martínez, J. A., González-Lorenzo, L., Rodríguez, R., De Armas, M., González, L. 2019. «Corrupción en editoriales y revistas depredadoras». *Revista de Información para la Dirección en Salud (INFODIR)*, 29 (3), p. e644.
- Chawla, D. S. 2021. « Hundreds of 'predatory' journals indexed on leading scholarly database ». *Nature* [blog]. [En ligne]: <https://doi.org/10.1038/d41586-021-00239-0> [consulté le 15 décembre 2021].
- Clemons, M., De Costa e Silva, M. D. C., Joy, A. A., Cobey, K. D., Mazzarello, S., Stober, C., Hutton, B. 2017. « Predatory invitations from journals: more than just a nuisance? » *The Oncologist*, 22 (2), p. 236-240.
- Cobey, K., Lalu, M., Skidmore, B., Ahmadzai, N., Grudniewicz, A., Moher, D. 2018. « What is a predatory journal? A scoping review ». *F1000Research*, 7, p. 1-6.

- Cohen, A., Patino, G., Kamal, P., Ndoye, M., Tresh, A., Mena, J., Butler, C., Washington, S. L., Breyer, B. N. 2019. « Perspectives from Authors and Editors in the Biomedical Disciplines on Predatory Journals: Survey Study ». *Journal of Medical Internet Research*, 21 (8), e13769.
- De La Blanchardière, A., Barde, F., Peiffer-Smadja, N., Maisonneuve, H. 2021a. « Revues prédatrices : une vraie menace pour la recherche médicale. 1. Identifier ces revues et comprendre leur fonctionnement ». *La Revue de Médecine Interne*, n° 42 (6), p. 421-426.
- De La Blanchardière, A., Barde, F., Peiffer-Smadja, N., Maisonneuve, H. 2021b. « Revues prédatrices : une vraie menace pour la recherche médicale. 2. Evaluer leurs conséquences et engager une riposte. *La Revue de Médecine Interne*, 42 (6), p. 427-433.
- Demir, S. B. 2018. « Predatory journals: Who publishes in them and why? » *Journal of Informetrics*, 12 (4), p. 1296-1311.
- Eriksson, S., Helgesson, G. 2017. « The false academy: predatory publishing in science and bioethics ». *Med Health Care and Philos*, 20, p. 163-170.
- Estrada, E. G., Gallegos, N. A. 2021. « Predatory journals: a threat to scientific integrity and quality ». *Journal of High Andean Research*, 23 (3), p. 181-183.
- European Commission. 2019. Future of Scholarly Publishing and Scholarly Communication: Report of the Group to the European Commission. Publications Office of the European Union. [En ligne]: <https://bit.ly/3AV8kY4> [consulté le 15 décembre 2021].
- Fanelli, D. 2009. « How many scientists fabricate and falsify research? A systematic review and meta-analysis of survey data ». *PLoS one*, 4 (5), p. 1-11.
- Frandsen, T. F. 2019. « Why Do Researchers Decide to Publish in Questionable Journals? A Review of the Literature » *Learned Publishing*, 32 (1), p. 57-62.
- García-Puente, M. 2019. «La epidemia de las revistas depredadoras». *Revista Pediatría Atención Primaria*, 21, p. 81-85.
- Gingras, Y. 2018. « Les transformations de la production du savoir : de l'unité de connaissance à l'unité comptable ». *Zilsel*, 2018/2, 4, p. 139-152.
- Grand Valley State University. 2020. « Open Access Journal Quality Indicators ». GVSU Libraries: Scholarly Communications. [En ligne]: <https://www.gvsu.edu/library/sc/open-access-journal-quality-indicators-5.htm> [consulté le 15 décembre 2021].
- Grimes, D.R., Bauch, C.T., Ioannidis, J.P. 2018. « Modelling science trustworthiness under publish or perish pressure ». *Royal Society Open Science*; 5, p. 171511.
- Grudniewicz, A., Moher, D., Cobey, K. D., Bryson, G. L., Cukier, S., Allen, K., Ardern, C., Balcom, L., Barros, T., Berger, M., Ciro, J. B., Cugusi, L., Donaldson, M. R., Egger, M., Graham, I. D., Hodgkinson, M., Khan, K. M., Mabizela, M., Manca, A., Milzow, K., Mouton, J., Muchenje, M., Olijhoek, T. Ommaya, A., Patwardhan, B., Poff, D., Proulx, L., Rodger, M., Severin, A., Strinzel, M., Sylos-Labini, M., Tamblyn, R., Van Niekerk, M., Wicherts, J. M., Lalu, M. M. 2019. « Predatory journals: no definition, no defense ». *Nature*, 576, p. 210-212. [En ligne]: <https://www.nature.com/articles/d41586-019-03759-y> [consulté le 15 décembre 2021].
- Hallinger, P., Hammad, W. (2019). « Knowledge production on educational leadership and management in Arab societies: A systematic review of research ». *Educational Management Administration and Leadership*, 47 (1), p. 20-36.
- Ibnlkhayat, N., Roudiès, O. 2016. « L'éthique de la communication scientifique à l'ère de l'accès libre :se renouveler pour perdurer ». *Revue Maghrébine de Documentation et d'Information*, 25, p. 21-45.
- Jiménez-Contreras, E., Jiménez-Segura, J.J. 2016. « Predatory journal, a new scientific epidemic ». *Ciencia y Enfermería*, 23 (2), p. 7-12.
- Johal, J., Ward, R., Gielecki, J., Walocha, J., Natsis, K., Tubbs, R. S., Loukas, M. 2017. « Beware of the predatory science journal: A potential threat to the integrity of medical research ». *Clinical anatomy*, 30 (6), p. 767-773.
- Kozak, M., Iefremova, O., Hartley, J., 2015. « Spamming in Scholarly Publishing: A Case Study ». *Journal of the Association for Information Science and Technology*, 67 (8), p. 1-7.

- Kurt, S. 2018. « Why do authors publish in predatory journals? » *Learned Publishing*, 31 (2), p. 141-147.
- Ley 14/2011 de la Ciencia, la Tecnología y la Innovación, de 1 de junio. *Boletín Oficial del Estado (BOE)*, 131 (réf. BOE-A-2011-9617). [En ligne]: <https://www.boe.es/buscar/pdf/2011/BOE-A-2011-9617-consolidado.pdf> [consulté le 15 décembre 2021].
- Linacre, S. 2021. « No signs of slowing ». *Cabells the Source*. [En ligne]: <https://blog.cabells.com/2021/07/07/no-signs-of-slowng/> [consulté le 15 décembre 2021].
- Lugo-Mata, A. R. 2018. « Predatory journals: What are they and how to identify them? ». *Revista Científica*, 16 (2), p.1-3.
- Lund, B. D., Wang, T. 2020. « An Analysis of Spam from Predatory Publications in Library and Information Science ». *Journal of Scholarly Publishing*, 52 (1), p. 35-45.
- Machacek, V., Srholec, M. 2021. « Predatory publishing in Scopus: evidence on cross-country differences ». *Scientometrics*, 126 (3), p. 1897-1921.
- Maisonneuve, H. 2020. « Les revues prédatrices : une menace pour la science à propos de la Covid-19 ». *Médecine*, n° 16 (9), p. 389-391.
- Memon, A. R. 2019. « Revisiting the term Predatory Open Access Publishing », *J Korean Med Sci*, 34 (13), e99.
- Mertkan, S., Onurkan Aliusta, G., Suphi, N. 2021. « Knowledge production on predatory publishing: A systematic review ». *Learned Publishing*, 34 (3), p. 407-413.
- Moher, D., Shamseer, L., Cobey, K. D., Lalu, M. M., Galipeau, J., Avey, M. T., Ahmadzai, Alabousi, Barbeau, Beck, Daniel, R., Frank, R., Ghannad, M., Hamel, C., Hersi, M., Hutton, B., Isupov, I. et autres 15 co-auteurs. 2017. « Stop this waste of people, animals and money ». *Nature News*, 549, p. 23-25.
- Perlin, M., Santos, A., Imasato, T., Borenstein, D., Da Silva, S. 2017. « The Brazilian scientific output published in journals: A study based on a large CV database ». *Journal of Informetrics*, 11 (1), p. 18-31.
- Richtig, G., Berger, M., Lange-Asschenfeldt, B., Aberer, W., Richtig, E., 2018. « Problems and challenges of predatory journals ». *Journal of the European Academy of Dermatology and Venereology*, 32, p. 1441-1449.
- Salehi, M., Soltani, M., Tamleh, H., Teimournezhad, S. 2020. « Publishing in predatory open access journals: Authors' perspectives ». *Learned Publishing*, 33 (2), p. 89-95.
- Schepers, T., Rammelt, S. 2019. «The burden of predatory journal and congress requests in foot and ankle surgery ». *Fuß & Sprunggelenk*, 17 (2), p. 61-67.
- Shamseer, L., Moher, D., Maduekwe, O., Turner, L., Barbour, V., Burch, R., Clark, J., Galipeu, J., Roberts, J., 2017. « Potential predatory and legitimate biomedical journals: can you tell the difference? A cross-sectional comparison ». *BMC Med* 15, 28, p. 1-14.
- Shen, C., Björk, B-C., 2015. « “Predatory” open access: a longitudinal study of article volumes and market characteristics ». *BMC Medicine*, 13 (230), p. 1-15.
- Silva, L.C., 2018. «Crisis en la calidad de la ciencia médica: el papel del arbitraje en el nuevo desorden editorial». *Iris, Informação, Memória e Tecnologia*, 4 (1), p. 8-21.
- Soler, J., Cooper, A. 2019. « Unexpected emails to submit your work: Spam or legitimate offers? The implications for novice English L2 writers ». *Publications*, 7 (1), p. 1-11.
- Taylor, G. A., 2021. « Predatory journals: a different pandemic ». *Pediatric Radiology*, 51 (4), p. 516-518.
- Toutou, Y. 2019. « Les revues prédatrices, une menace à ne pas négliger ». *Annales Pharmaceutiques Françaises*, n° 77, p. 443-445.
- Vakil, C. 2019. « Les revues prédatrices. Mise en garde à l'intention des auteurs et des lecteurs ». *Le Médecin de famille canadien*, n° 65, p. 97-99.
- Van Dalen, H. P., Henkens, K. 2012. « Intended and unintended consequences of a publish-or-perish culture: A worldwide survey ». *Journal of the American Society for Information Science and Technology*, 63 (7), p. 1282-1293.

Wahyudi, R. 2017. « The generic structure of the call for papers of predatory journals: A social semiotic perspective ». En *Text-based research and teaching*, p. 117-136. Londres: Palgrave Macmillan.

Xia, J., Harmon, J. L., Connolly, K. G., Donnelly, R. M., Anderson, M. R., Howard, H. A. 2015. « Who publishes in “predatory” journals? ». *Journal of the Association for Information Science and Technology*, 66 (7), p. 1406-1417.

Zhao, L. 2014. « Riding the wave of open access: Providing library research support for scholarly publishing literacy ». *Australian Academic & Research Libraries*, 45 (1), p. 3-18.

Notes

1. Cette publication fait partie du projet de R+D+i « *L'intégrité académique parmi les étudiants de troisième cycle : approche empirique et propositions d'intervention* » (« *La integridad académica entre el alumnado de postgrado: aproximación empírica y propuestas de intervención* ») aide RTI2018-098314-B-I00 financé par MCIN/AEI/10.13039/501100011033/ et FEDER « *Une manière de faire l'Europe* » (« *Una manera de hacer Europa* »).

Cinta Gallent et Rubén Comas-Forgas ont, dans une même mesure, conçu l'article, collecté et analysé les références et participé à la rédaction du manuscrit ainsi qu'à sa révision critique.

2. L'Espagne est un exemple en la matière, comme le prouve la Loi 14/2011 sur la Science, la Technologie et l'Innovation, publiée en 2011, qui dans son article 37 (« Diffusion en libre accès ») liste les principaux aspects dont il faut tenir compte lors de la diffusion ouverte des résultats d'une recherche financée par des fonds publics et acceptés pour paraître dans des publications de recherche en série ou périodiques. Cet article définit l'obligation légale pour la communauté des scientifiques espagnols de déposer en libre accès une copie des articles publiés dans le cadre de leurs projets de recherche nationaux.